

COMPTE RENDU DU CHS-CT du 09/03/2012

Ordre du jour : CANTINE, TAD, ÉCLAIRAGE DES MAGASINS, MANUTENTION DE CHARGES, SÉCURITÉ DE RICHELIEU, ACCIDENT DU TRAVAIL, RPS...

1. Aménagement du restaurant du personnel :

Réouverture le lundi 2 avril. Des paniers repas sont prévus pendant les deux jours de fermeture pour cause de transfert du matériel et des mobiliers les vendredi 30 et samedi 31 mars. La subvention BnF s'appliquera à ces paniers.

Dernière info, du fait de retards dans les travaux, l'ouverture est reportée au 2 mai.

2. Amélioration des stations TAD :

Les représentants CGT du personnel demandent qu'une meilleure répartition des collections soit faite afin de désengorger certaines stations (la 601 en particulier). Ils signalent aussi, pour les protections incendies au plafond (sprinkler) de certaines stations, l'impossibilité de fonctionner correctement du fait des protections mises en place. Ce problème sera pris en compte dans l'étude visant à améliorer la circulation des documents et les conditions de travail. Des travaux d'amélioration sont prévus pour 2012 et concerneront les stations TAD 951, 554, 551 et 601.

3. Éclairage dans les magasins :

C'est un dossier que la CGT a impulsé et suit avec beaucoup d'attention. La rénovation de l'éclairage touche pour le moment les magasins L 305, L 309, L1.108, L1.34 sur le site de Tolbiac. A Richelieu, les magasins Colbert 11 et 12 ont été revus, d'autres sont à venir.

4. Manutention des collections :

Problèmes récurrents des chariots (mauvais état, dysfonctionnement) : la CGT a demandé la création d'un plan de maintenance précédé d'un recensement du parc chariots. La Direction s'engage à mettre en place une révision complète des chariots à chaque fermeture annuelle.

Concernant les problèmes de dos pour de nombreux agents, la BnF s'engage à garantir la formation « gestes & postures » à l'ensemble des personnels concernés et à rappeler à ces personnels la nécessité de re-suivre cette formation si nécessaire.

Devant l'augmentation des tâches de manutention (en particulier du fait de la montée en charge des travaux liés à la numérisation), la CGT interpelle la Direction sur la nécessité d'avoir recours à l'aide mécanique pour le port des charges comme le préconise le Code du travail ou si cela n'est pas possible de limiter le poids des caisses à 15 kg (norme réglementaire).

5. Sécurité incendie à Richelieu :

Suite aux difficultés survenues ces derniers mois, le système de sécurité incendie a été déplacé de la zone 1 vers la zone 2. Par ailleurs le Réseau Incendie Armé (RIA ou lance incendie) des deux zones a été dissocié, afin qu'il soit opérationnel y compris en cas d'une nouvelle vague de froid. En effet cet hiver, le système a gelé privant ainsi une grande partie de la zone 2 de sa

protection incendie. Si des extincteurs ont bien été fournis pour pallier à ces problèmes, la CGT fait remarquer qu'aucune explication sérieuse n'a été donnée.

6. De l'amiante à Richelieu :

De l'amiante a été découverte lors des travaux préparatoires (démontages des mobiliers et autres équipements) avant les travaux de fond (la CGT communiquera très bientôt sur cette question). Selon nos sources, le traitement et l'élimination de cette amiante récemment découverte va prendre du temps et entraîner de 6 mois à 10 mois de retard dans le calendrier initial.

7. Etude des accidents du travail :

La Direction s'est engagée à améliorer le fonctionnement du Groupe accident du travail et à en faire remonter systématiquement les préconisations au CHS-CT.

8. Risques psychosociaux (RPS) :

Suite aux discussions sur la question du mal-être au travail, la CGT a demandé qu'un document récapitulatif des procédures et des préconisations retenues au dernier CHS-CT (21 janvier 2012) soit établi.